



# FINANCE & MARCHÉS

## Créances douteuses : les spécialistes du recouvrement aux aguets

- La vague d'impayés qui devrait frapper la France comme le reste de l'Europe va faire gonfler les créances douteuses.
- Les banques pourraient s'en délester en les revendant à des spécialistes du recouvrement.

### BANQUE

**Gabriel Nedelec**  
@GabrielNedelec

C'est le calme avant la tempête. Au mois d'octobre, les faillites d'entreprises ont reculé de 33 % sur un an, selon les chiffres publiés mercredi par la Banque de France. Mais ce recul « n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté ». Il est simplement le résultat de facteurs spécifiques, comme l'arrêt des tribunaux de commerce pendant le confinement. Car personne n'en doute : dès le printemps prochain, la France devrait être frappée par une violente vague de défaillances qui, mécaniquement, va faire grimper le volume des créances douteuses (prêts non performants ou NPL dans le jargon) dans les bilans bancaires. Les 130 milliards d'euros d'impayés actuels, qui concernent aussi bien les entreprises que les particuliers, pourraient bien être multipliés par plus de 3 d'ici à 2023.

#### La pression monte

De quoi attiser l'appétit des acteurs du recouvrement. Le modèle de ces derniers consiste notamment à racheter aux banques des portefeuilles de créances douteuses de particuliers ou de très petites entreprises, avec l'espoir d'obtenir un remboursement plus important que le prix auquel ils les ont acquis.

La France est le pays où les banques détiennent les montants les plus élevés de créances douteuses dans leurs bilans. Et elles les ont peu cédées à des investisseurs. « Historiquement, les banques françaises ont peu externalisé leurs portefeuilles de créances douteuses, explique Jean-Luc Ferraton, directeur général de la filiale française d'Intrum, une société suédoise spécialisée. Tous les acteurs du secteur attendent depuis quelques années que ce marché arrive à maturité. » Signe de cette réticence des banques, certains portefeuilles d'impayés actuellement vendus remontent... à la crise de 2008.

Les fonds font le pari que les banques vont devoir nettoyer leurs bilans pour en sortir les prêts douteux. Depuis 2017, les régulateurs européens ont en effet drastiquement fait monter la pression sur le secteur en demandant aux banques d'adosser des montants de fonds propres quasi équivalents à ceux des créances douteuses.

Mais tous les prêts ne se valent pas. Avec la crise, certains actifs ont été particulièrement dépréciés, notamment ceux issus de secteurs fortement touchés par les mesures sanitaires comme la restauration. « Il y aura toujours des preneurs, mais cela dépendra du prix auquel les banques accepteront de céder ces

créances », lâche l'un d'entre eux, qui s'attend à des négociations corsées.

Pour absorber cette vague, les acteurs se disent prêts. « Il y a eu un grand mouvement de consolidation ces dix dernières années, commente Nicolas Da Costa, président de NACC, l'un des leaders du domaine. Nous sommes passés de 600 entreprises à la fin des années 1990 à environ 150 aujourd'hui, dont seulement 5 sont capables de racheter des portefeuilles de créances d'une taille significative. » La naissance de ces nouveaux géants s'est accompagnée d'une professionnalisation censée avoir mis fin aux pratiques agressives qui ont terni la réputation du secteur par le passé. Les acteurs vantent leur capacité d'accompagnement au cas par cas, lié à leur spécialisation.

« Les processus standardisés de recouvrement des banques ne conviennent pas forcément à tous les Clients, souligne Fabien Klecha, DG Hoist Finance France. Ce que nous proposons, ce sont des solutions sur-mesure. » Pendant le confinement, ils assurent avoir revu tous leurs scénarios téléphoniques pour être en capacité d'accompagner les situations les plus particulières, comme celles impliquant le personnel soignant. « Dans une économie trop sinistrée par une crise, les finances des particuliers comme celles des entreprises ne permettent pas d'assurer le recouvre-



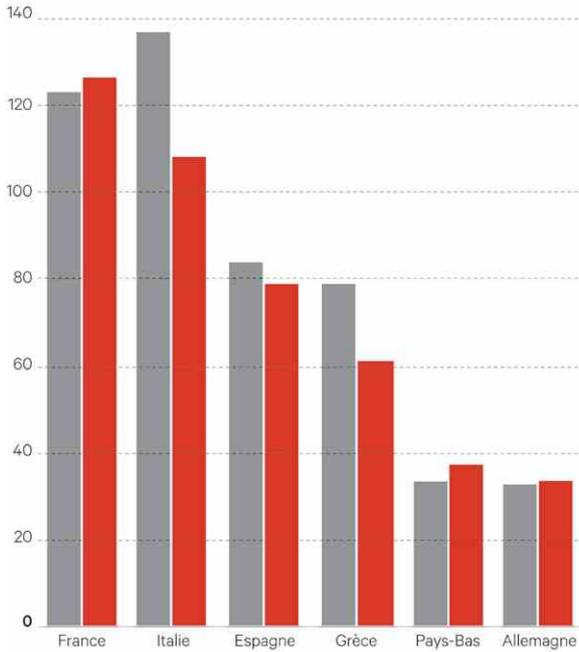
ment des créances », tempère le dirigeant français de l'un de ces groupes. ■

« Historiquement, les banques françaises ont peu externalisé leurs portefeuilles de créances douteuses. »

**JEAN-LUC FERRATON**  
Directeur général de la filiale française d'Intrum

**La France championne d'Europe des créances douteuses**

En milliards d'euros ■ Juin 2019 ■ Juin 2020



« LES ECHOS » / SOURCE : AUTORITÉ BANCAIRE EUROPÉENNE / PHOTO : REUTERS